

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
ET DES EQUIPEMENTS (DAE)
N/Réf. BF/YJ/CA/2018/123
Dossier suivi par Christa ATIBARD
catibard@obernai.fr
Tél : 03.88.49.95.78

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE BARR
- 5 AVR. 2018

MONSIEUR GILBERT SCHOLLY
PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DES
COMMUNES DU PAYS DE BARR
57 RUE DE LA KIRNECK
BP 40074
67142 BARR CEDEX

Obernai, le 28 mars 2018

Objet : Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS de Heiligenstein – Examen conjoint.

Monsieur le Président,

Par courrier daté du 15 mars 2018, vous me transmettez le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS de la commune de Heiligenstein, en application de l'article L.153-54 du code de l'urbanisme.

Après en avoir pris connaissance, je vous informe que le projet n'appelle aucune observation de la Ville d'Obernai.

A ce titre, je vous informe que je n'assisterai pas à la réunion organisée dans vos locaux le 12 avril prochain.

Les services cités en marge de la présente se tiennent à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement

Bernard FISCHER



Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Départemental
du Bas-Rhin

